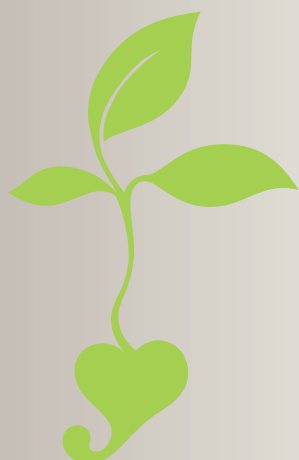


SPÉCIALE Parlement des Entrepreneurs d'avenir

SOMMAIRE

● ÉDITO	Patrick Viveret, philosophe	p. 1
● INTERVIEW	Claude Tendil, PDG de Generali France	p. 2
● CONCRÈTEMENT	Des outils pour progresser	p. 3
● AUTRES VOIX	La parole aux étudiants d'Audencia	p. 3
● A DÉCOUVRIR	L'école des Mines de Nantes s'engage	p. 3
● PERSPECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> • Vers un label RSE • Propositions pour l'avenir 	p. 4
● IDÉE D'AILLEURS	Oltre Venture : le capital-risque social à l'italienne	p. 5
● AGENDA	Événements à ne pas manquer	p. 5
● REGARDS CROISÉS	<ul style="list-style-type: none"> • La gestion des risques au service de la performance durable • Rozière entreprend pour l'avenir 	p. 6



Patrick Viveret, philosophe,
 auteur de
Reconsidérer la richesse
 Éditions de l'Aube

édito

Puisque le thème du Parlement des Entrepreneurs d'avenir est « Réinventer l'entreprise pour un avenir souhaitable » reprenons les deux messages forts de cette perspective. Commençons par l'avenir. Pour qu'il

soit souhaitable il faut encore qu'il advienne et donc que nous changions de cap par rapport à l'orientation dominante d'un mode de croissance devenu insoutenable. Le dérèglement climatique, la catastrophe de Fukushima, les risques renouvelés d'une nouvelle crise financière majeure nous transmettent du côté des inquiétudes le même message que le printemps des peuples arabes du côté de l'espoir : il n'est plus possible de prolonger durablement des formes économiques et politiques dès lors qu'elles s'avèrent humainement et écologiquement destructrices.

Même pour l'entreprise, et nous en venons au second message de ce Parlement, cette forme de croissance finit par s'avérer insoutenable dès lors qu'elle ne profite pas, à la différence des grandes multinationales, des bénéficiaires d'une rente financière de plus en plus déconnectée de l'économie réelle. La conjonction d'une exigence de rentabilité de court terme totalement excessive (les fameux 15 % minimum), d'un endettement par effet levier et d'un gonflement démesuré des produits dérivés (dernier chiffre cité par Michel Barnier, commissaire européen, six cent mille milliards de dollars !) condamnent à terme nombre d'entreprises de taille moyenne à être rachetées puis démembrées aussi bien pour cause d'échec à atteindre ce fameux seuil de rentabilité que de réussite, car l'ayant atteint, elles



deviennent des proies désirables. De nouvelles formes d'alliance peuvent dès lors se nouer entre des acteurs de l'économie sociale et solidaire et la fraction croissante des entreprises pour lesquelles les enjeux de responsabilité écologique et sociale ne relèvent pas de la simple « com ». Le projet « Cap 40 » ou « bourse des vraies valeurs » qui organise une plateforme collaborative entre les réseaux des entrepreneurs d'avenir, de l'économie sociale et soli-

daire, le mouvement des entrepreneurs sociaux et des associations comme le Forum pour d'autres indicateurs de richesse (FAIR) en constitue un bon exemple. Il doit commencer à être discuté lors du Parlement des Entrepreneurs d'avenir, prolongé en juin par les Etats généraux de l'Economie sociale et solidaire, début juillet par les rencontres internationales « Dialogues en Humanité », et à l'automne lors des journées européennes des entrepreneurs sociaux.

Ce projet vise à répondre à la crise générale du crédit, au sens fort de confiance, qui mine aussi bien le rapport au pouvoir que le rapport à la richesse dans nos sociétés. Il s'agit de se fonder sur un sens non confisqué et non réducteur des mots eux-mêmes : la valeur comme force de vie, le crédit comme qualité de confiance, et d'établir une évaluation, voire une notation globale, des différents acteurs économiques mais aussi politiques et sociaux au regard de la création de valeur ajoutée écologique et sociale et du degré de confiance que l'on peut accorder à leurs proclamations « éthiques », « citoyennes » ou en faveur du « développement durable ». Il s'agit ainsi de redonner tout son sens à l'acte d'entreprendre au service d'une création de richesse cohérente avec la perspective d'un développement humain soutenable.

INTERVIEW

"Réfléchir et débattre autour de valeurs partagées"

Claude Tendil, PDG de Generali France, explique pourquoi l'assureur soutient le mouvement depuis sa création.

Pourquoi Generali s'engage auprès des Entrepreneurs d'avenir ?

D'abord, parce que l'assurance est au cœur de toutes les activités humaines, personnelles comme professionnelles, avec pour horizon de raisonnement le long terme. Nous avons ainsi un rôle de vigie pour anticiper et prévenir les risques en observant les tendances de fond de la Société. De plus, notre vision du métier est exigeante chez Generali : nous mobilisons toutes nos compétences pour exercer notre devoir de conseil et protéger l'activité de nos clients entrepreneurs. Nous souhaitons aussi accompagner leurs réflexions pour mieux maîtriser leurs risques car les contraintes juridiques, sociales, environnementales, de gouvernance encadrent plus que jamais leurs activités. Elles augmentent leurs responsabilités et leur exposition aux risques.

Avoir une politique active de développement durable permet de mieux répondre à ces enjeux. Voilà pourquoi nous avons été, dès la première heure, partenaires de Jacques Huybrechts pour mettre sur pied ce rassemblement d'entrepreneurs qui veulent conjuguer performance économique et engagement sociétal.

Qu'attend Generali du parlement ?

La parlement de 2009 a été relayé – et nous l'espérons – par une dynamique régionale de réflexion et d'échanges entre ces entrepreneurs.

Ce deuxième parlement sera un moment privilégié pour partager collégialement ces réflexions. Une nouvelle occasion pour Generali d'enrichir nos relations avec des acteurs de progrès de l'économie et de débattre autour de valeurs partagées.

Quelles évolutions avez-vous observé depuis la première édition en 2009 ?

Les crises (économique, financière, sociale, environnementale...) qui secouent le monde se sont accentuées. Les citoyens sont plus attentifs à l'impact de leurs modes de vie et de consommation. Ils sont inquiets face à un avenir sur lequel pèse de nouveaux risques (de santé, technologiques, climatiques...). Au plan économique, les chefs d'entreprises ont été éprouvés par la crise mais leurs convictions en matière de déve-



Claude Tendil.

loppement durable y ont résisté et me paraissent aujourd'hui plus solidement ancrées, même si le contexte a dû obliger à certains arbitrages à court terme.

Au-delà, comment Generali agit concrètement pour encourager les entreprises à adopter une démarche responsable ?

Nous avons mis au point une méthode nouvelle, voici six ans, qui permet d'auditer la performance globale d'une entreprise, à partir des critères assurantiels classiques mais aussi des critères de développement durable. A l'issue de cet audit, un scoring est réalisé. Nous accordons un label aux plus performantes (à partir de 15/20) qui se traduit par une baisse significative des primes car ces entreprises présentent de plus faibles risques à nos yeux. Une logique gagnant-gagnant. Et nous accompagnons les autres pour améliorer leurs politiques (prévention des risques, formation, intégration de critères environnementaux) et obtenir à terme ce label.

Vous êtes dirigeant d'une entreprise, d'une scop ou d'une association, si vous vous reconnaissez dans la démarche d'Entrepreneurs d'avenir, demandez à rejoindre le réseau sur www.entrepreneursdavenir.com

concrètement

Des outils pour progresser

Un éventail pour accompagner la démarche RSE

Comment conjuguer la compétitivité avec le respect de l'individu, le bien-être au travail, les normes éthiques, sociales et environnementales ? Telle est l'équation que cherchent à résoudre au quotidien les entrepreneurs engagés dans une authentique démarche RSE.

Pour les y aider, le groupe de travail Entrepreneurs d'avenir de la région PACA Nice a conçu un éventail dont les cinq onglets déclinent de façon synthétique, ludique et animée les cinq piliers du développement durable : social, environnemental, sociétal, économique et gouvernance.

Guide autant qu'aide-mémoire, cet outil, fabriqué en papier recyclé, sera distribué lors du Parlement.

Un réseau social dynamique

Le réseau des Entrepreneurs d'avenir rassemble aujourd'hui près de 500 membres, portés par les mêmes aspirations : s'engager à travers des actions concrètes en faveur de la « performance globale » de l'entreprise, mais aussi entrer dans un mouvement dynamique de partage des bonnes pratiques et de co-construction d'une économie plus humaine. Telle est la vocation de la plateforme collaborative www.entrepreneursdavenir.com qui leur offre de multiples possibilités : création d'un profil détaillé présentant l'entreprise et les hommes qui la font, possibilité de poster des documents, de créer des discussions, de suivre des membres du réseau et leurs actualités, ou bien encore de s'associer à d'autres entrepreneurs au sein de groupes de travail et aussi un fil RSS pour suivre des actualités du blog. Un véritable réseau social participatif à destination de tous les entrepreneurs conscients de leurs responsabilités et désireux de progresser.

Pour une communication responsable

Les professionnels de la communication ont un impact déterminant sur les modes de pensée et d'action individuels et collectifs. Conscients de cette responsabilité, des Entrepreneurs d'avenir ont élaboré, dans le cadre d'un groupe de travail dédié, un questionnaire d'auto-évaluation, consultable en ligne www.entrepreneursdavenir.com/pea/questionnaire_agence. Au travers d'une trentaine de questions simples, réparties en neuf grandes thématiques, les communicants sont invités à évaluer rapidement le degré de responsabilité de leurs pratiques économiques, sociales et environnementales et, ce faisant, à identifier les points à améliorer.

autres voix

La parole aux étudiants d'Audencia

Interview croisée de Cécile Cam, doctorante de l'Institut de la Responsabilité Globale d'Audencia Nantes et Dani Mineiro Jordao, étudiant Grande Ecole d'Audencia Nantes, président de Students in Free Entreprise à Audencia.

Pour vous, qu'est-ce qu'un Entrepreneur d'avenir ?

CC : C'est un dirigeant engagé, pro-actif dans le respect de l'environnement au sens large, et en quête de durabilité. Il a compris l'intérêt et la nécessité d'intégrer la responsabilité globale, c'est-à-dire simultanément les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux, dans la gestion quotidienne de son activité.

DMJ : L'Entrepreneur d'avenir s'inscrit dans un modèle de croissance durable où la compétitivité doit se conjuguer avec le respect de l'individu.

Pensez-vous devenir plus tard Entrepreneur d'avenir, et comment ?

DMJ : J'aimerais évoluer dans l'entrepreneuriat social, soit en créant ma propre entreprise, soit en intégrant une société impliquée dans cette démarche. Si je travaille dans une entreprise traditionnelle, je ferai tout, en tant que manager, pour appliquer les principes de responsabilité globale que je défends actuellement.

À DÉCOUVRIR...

L'École des Mines de Nantes s'engage

Depuis 2007, dans le cadre de la démarche initiée par la Conférence des Grandes Écoles, l'École des Mines de Nantes s'est résolument engagée en faveur du développement durable, avec notamment la mise en place d'un Agenda 21 et la création d'une mission développement durable directement rattachée à la Direction. En septembre 2011, l'École ouvrira une Chaire de recherche-action « Développement humain durable et territoires ». Créée en partenariat avec les acteurs locaux (collectivités territoriales, organisations de l'économie plurielle, réseaux d'entrepreneurs, organismes bancaires) et dirigée par Hélène Combe, la Chaire travaillera sur un nouveau rapport à l'économie et à la consommation, et sur la transformation des territoires face aux enjeux sociétaux.

La démarche conduite actuellement avec la Région Pays de la Loire sur l'élaboration de nouveaux indicateurs de richesse est un exemple de projet d'avenir à co-construire.



Bernard Lemoult.



Cécile Cam.



Dani Mineiro Jordao.

CC : J'espère y arriver car cela représente un beau challenge. Il est indispensable de diffuser cette nouvelle façon de penser auprès des parties prenantes, notamment des collaborateurs, car c'est une démarche qui n'a de sens que si elle est partagée.

Selon-vous quel doit être le rôle de l'entreprise dans la société ?

CC : L'entreprise doit occuper un rôle bien plus responsable dans la société qu'il ne l'est aujourd'hui. Les organisations doivent communiquer plus clairement sur leurs pratiques et ne doivent plus se référer aux seuls indicateurs financiers.

DMJ : L'entreprise fait partie intégrante de la société. Elle doit donc considérer toutes les parties prenantes de manière égale. La responsabilité des dirigeants d'entreprise ne peut plus être limitée à la recherche du profit.

Vers un label RSE

Stéphanie Paix, présidente de Lucie et directrice de Banque Populaire Atlantique, partenaire du Parlement.



Qu'est-ce que Lucie ?

L'agence Lucie a pour vocation de développer le label Lucie qui a pour partenaires stratégiques l'Afnor et Vigéo. Ce label repose sur sept engagements en ligne avec les « sept questions centrales » retenues par la norme ISO 26 000, comme cadre de référence de la responsabilité sociétale :

- Respecter les intérêts des clients et des consommateurs.
- Préserver l'environnement.
- Agir avec loyauté et responsabilité sur les marchés.
- Valoriser le capital humain.
- Respecter les droits fondamentaux de la personne.
- Conjuguer les intérêts de l'entreprise et l'intérêt général.
- Assurer la transparence de son système de décision et de contrôle.

La labellisation Lucie est la démarche la plus complète pour évaluer, structurer et promouvoir l'engagement dans le développement durable. C'est un processus simple, souple et adaptable.

À quoi peut servir un label RSE ?

L'agence Lucie, souhaite inciter les Entrepreneurs d'avenir à faire progresser leurs engagements. Le label constitue un objectif à atteindre et crée de l'émulation. Nous voulons montrer que les entreprises engagées existent et sont reconnaissables grâce à ce label.

Comment Lucie participe au Parlement ?

L'agence Lucie maîtrise une méthode d'évaluation de la performance économique du développement durable, qui s'appelle le capital immatériel de l'entreprise. Au cours du Parlement, nous allons communiquer sur l'évaluation récente de trois entreprises d'avenir, qui ont mesuré leur capital immatériel.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de cet événement ?

Faire connaître le label bien sûr mais aussi inciter les entreprises à progresser sur la voie de la performance économique responsable. Car nous sommes convaincus que la responsabilité sociale des entreprises est et sera, dans les années futures, une dimension majeure du management et un catalyseur d'innovation.

perspectives

Propositions pour l'avenir

Vers une « Charte des investisseurs d'avenir », avec Caroline Jacono, fondatrice et présidente de l'association Planet D

« Depuis plus d'un an, notre groupe de travail rassemble des Entrepreneurs d'avenir qui mènent une réflexion sur la façon de mieux intégrer le sujet du développement durable et de la RSE au sein du monde du Private Equity (investissement en capital dans les fonds propres de sociétés non cotées). Le groupe de travail a élaboré une charte, socle premier d'engagement et base des discussions futures, déjà signée par de nombreux représentants de fonds ou d'entreprises, parties prenantes de ce secteur financier.



La charte, qui sera présentée au Parlement de mai, lors d'une table ronde, comporte ainsi cinq grands principes d'actions :

- L'équilibre entre investissements financiers et dimension sociale et humaine.
 - Le respect de la temporalité de l'entreprise : l'investisseur d'avenir laisse du temps à l'entreprise pour se développer.
 - Le partage équitable de la valeur réalisée.
 - La transparence : le fonds d'investissement s'engage à rendre compte de ce qu'il fait à ses actionnaires, mais aussi à l'entreprise dans laquelle il investit.
 - Le dialogue et l'accompagnement : l'investissement se réalise en lien étroit avec la réalité de l'entreprise, son terrain, ses managers, et leurs valeurs.
- Le but ultime de cette démarche est de parvenir à moyen terme à développer une labellisation sur le modèle de ce qui a pu être fait en matière d'investissement socialement responsable, ou à l'instar des Principes Equateur signés par les banques dans le domaine du financement de projets. »



« Entreprendre au féminin », avec Véronique Morali, fondatrice de Terrafemina et présidente de Force Femmes

« En février 2011, le groupe de travail "Entreprendre au féminin" d'Entrepreneurs d'avenir a mené une étude auprès des membres du réseau, réunis en deux groupes homogènes : un groupe de femmes et un groupe d'hommes.

La démarche a été animée par l'équipe de Terrafemina avec pour objectif de détecter d'éventuelles spécificités dans la manière d'entreprendre au féminin, en mettant en lumière les attentes, les perceptions ou les modes de management. L'étude a fait ressortir que, dans les motivations pour entreprendre, le désir d'indépendance et d'autonomie est plus prononcé chez les femmes que chez les hommes. Ces derniers mentionnent également largement le concours de circonstances et les opportunités. Parmi les difficultés rencontrées, les femmes évoquent spontanément les difficultés d'ordre psychologique telles que la gestion du regard des autres et le sentiment de solitude, tandis que les hommes parlent plus des difficultés administratives et financières. Les femmes enfin ont la sensation que l'image d'entrepreneur est moins prestigieuse au féminin qu'au masculin : l'homme « chef d'entreprise » se perçoit et est perçu comme un « patron », l'entrepreneuse a la sensation de renvoyer une image moins sérieuse de femme « qui s'occupe » et « monte sa boîte ».

Dans le cadre du Parlement de mai, j'anime pour ma part la table ronde « Entreprendre au féminin : quelles différences et quel avenir ? » qui a lieu dans la matinée du vendredi 13 mai entre 9 h 30 et 11 h 00. Ce sera l'occasion de partager les conclusions de l'étude menée, et d'en débattre. Le Parlement des Entrepreneurs d'avenir sera également relayé sur Terrafemina.com au travers d'un dossier spécial. »

IDÉE D'AILLEURS

Oltre Venture : le capital-risque social à l'italienne

183 logements temporaires pour des personnes en très grande précarité à Turin. Un centre médical à Milan, où les soins spécialisés sont dispensés à des tarifs sociaux. Une PME d'installations photovoltaïques dans une zone de



Sardaigne sinistrée par le chômage. Ces projets à haute valeur sociale et sociétale n'auraient pas vu le jour sans l'investissement d'Oltre Venture, le premier fonds italien de capital-risque social.

« En 2002, j'ai créé la Fondation Oltre, ce qui m'a permis d'identifier les secteurs de l'entrepreneuriat social où il y avait le plus besoin de capitaux », rappelle Luciano Balbo, qui a fait une longue carrière dans la finance milanaise. En 2006, il passe à l'acte, ouvre son carnet d'adresses et réussit à convaincre 15 entrepreneurs qui lui confient 6,8 M€.

« Cinq ans après nous les avons déjà presque tous investis dans le logement social, la santé, les renouvelables mais aussi le microcrédit et la microfinance ». Investisseur actif, Oltre Venture accompagne également l'entrepreneur social dans la prise de décision à toutes les étapes du projet. « C'est parfois difficile, car dans le monde du 'non profit' il y a beaucoup de méfiance à notre égard ». Et pourtant l'objectif d'Oltre Venture n'est pas de faire des bénéfices au moment de se retirer, au bout de 10 ans. « La sortie n'est de toute façon pas d'actualité : aujourd'hui nous pensons à pérenniser les activités et à lever de nouveaux fonds pour lancer d'autres investissements ». Les besoins abondent en cette longue fin de crise alors que, pour l'instant, les concurrents ne se bousculent pas dans le monde de la finance italienne.

Oltre Venture : www.oltreventure.com
European Venture Philanthropy
Association : www.evpa.eu.com

AGENDA 2011 mai - juin - juillet

● 14-29 MAI : Quinzaine du commerce équitable

Pour cette 11^e édition, les organisations de commerce équitable souhaitent s'associer à l'ensemble du mouvement de promotion d'une consommation responsable et engagée. France. www.quinzaine-commerce-equitable.fr

● 16 MAI : Journée d'étude « Ethique et Investissement »

Thème : donneurs d'ordre, sous-traitants, vers une relation durable ? Paris. www.ethinvest.asso.fr/ethique-et-investissement

● 23 MAI : Se transformer les uns les autres. Une voie pour l'avenir de l'humanité.

Soirée animée par Philippe Lemoine avec la compagnie Ribes au Théâtre du Rond-Point, Paris. www.forum-modernites.org

● 24 MAI : Agora des Comités d'entreprise

Journée destinée aux élus de Comités d'entreprise souhaitant initier ou développer leur démarche responsable. Lille.

www.agoradesce.fr

● 26 MAI : 7^e Rencontres du MOUVES (Mouvement des Entrepreneurs sociaux). Pyrénées.

www.mouves.org/pg/event_calendar/view/609

● 26-27 MAI : L'Association Mondiale des Services Publics de l'Emploi et Pôle emploi organisent la première conférence mondiale qui réunira plus de 50 représentants des services publics de l'emploi venus des 5 continents. Témoignages sur les effets de la crise économique mondiale de 2008 et sur les moyens d'y remédier dans les contextes contrastés des économies du nord et du sud.

<http://www.wapes-paris2011.com>

● 1-15 JUIN : Printemps du bio 2011

Quinzaine nationale d'information et de valorisation des produits issus de l'agriculture biologique. France.

www.printempsbio.com

● 7-11 JUIN : Semaine du microcrédit

Manifestation créée par l'Adie en 2005 à l'occasion de l'Année internationale du microcrédit. France.

www.adie.org

● 14-15 JUIN : Premières assises nationales de la biodiversité

Cet événement aura lieu sous le haut-patronage du Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement. Palais Beaumont, Pau.

www.assises-biodiversite.com

● 15 JUIN : "Quels indicateurs pour piloter la stratégie RSE de mon entreprise ?"

Séminaire thématique organisé par le **World Forum de Lille**, et animé par Elisa - beth Laville. Paris.

www.worldforum-lille.org

● 17-19 JUIN : Les Etats-Généraux de l'ESS.

Festif, innovant, solidaire, participatif. Plusieurs milliers de personnes sont attendus pour expérimenter, partager la richesse de l'économie sociale et solidaire et célébrer ensemble la bourse des vraies valeurs. Palais Brongniart, Paris.

www.pouruneautreconomie.fr

● 17-22 JUIN : « Change Makers Week », Ashoka propose trois journées pour découvrir l'entrepreneuriat social autour d'événements animés par des grands acteurs de l'entrepreneuriat social, qui mêleront rencontres, inspiration et découverte.

www.ashoka-changemakersweek.com

● 29 JUIN : Le Collège des hautes études de l'environnement & du développement durable (CHEE&DD)

Colloque de clôture 2011 de la 16^e session principale sur le thème « Comment Réinventer ? ». Le CentQuatre, Paris.

www.cheedd-events.com/site/college/html

● 1-3 JUILLET : Dialogues en Humanité

Un événement convivial sur la question humaine sous les arbres. Parc de la tête d'or, Lyon.

www.dialoguesenhumanite.org

Suivez Entrepreneurs d'avenir sur :



www.entrepreneursdavenir.com



<http://twitter.com/EntrepreneurAv>



<http://on.fb.me/gTqrlp>

Vous êtes dirigeant d'une entreprise, d'une scop ou d'une association, si vous vous reconnaissez dans la démarche d'Entrepreneurs d'avenir, demandez à rejoindre le réseau sur www.entrepreneursdavenir.com

La gestion des risques au service de la performance durable

Depuis cinq ans, le programme Agir pour notre avenir de Generali distingue les PME industrielles conjuguant gestion globale des risques, compétitivité et respect des normes sociales et environnementales. Quarante-vingt-cinq entreprises se sont déjà impliquées dans cette démarche d'amélioration continue permettant de sécuriser les performances dans le respect du développement durable.



Soixante critères pour passer au crible les risques économiques, sociaux et environnementaux liés à tous les processus de l'entreprise - achats, conception, réalisation, ventes, système informatique, management et finances - telle est la méthodologie conçue dans le cadre du référentiel Agir pour notre avenir. Après une première étape d'auto-évaluation effectuée sur la base d'un questionnaire, un audit sous forme d'interview, est réalisé sur place par Generali. « *L'intérêt est de confronter l'image que l'entreprise a d'elle-même avec une vision extérieure* », note Louis-Rémy Pinault, manager opérations d'assurances et co-fondateur du programme. D'abord réservé aux entreprises de plus de cent salariés, Agir pour notre avenir a été adapté depuis fin 2010 pour les entreprises à partir de vingt salariés.

Une moyenne de 15 sur 20 permet aux meilleures d'être labellisées. Mais au-delà des résultats obtenus, le diagnostic Agir pour notre avenir est un outil pour mieux cerner les dangers cachés qui pèsent sur l'activité d'une entreprise. À partir de 8 sur 20, un suivi est proposé avec une réévaluation d'experts Generali dans les 18 mois. « *Tous les entrepreneurs pensent à l'incendie mais pas forcément au renouvellement du tableau unique de sécurité ou aux techniques de management* », cite en exemple Patricia Fauthous, souscripteur expert responsabilité civile entreprises. Une valeur ajoutée pour l'industriel, mais aussi pour l'assureur qui peut adapter au mieux ses clauses à l'entreprise concernée.

Indicateur de la maturité de l'entreprise en matière de responsabilité sociale et environnementale, Agir pour notre avenir favorise la pro-activité des entreprises en matière réglementaire et normative. Partenaire de l'Afnor, Generali travaille en constante référence avec l'ISO 26 000, nouveau standard international en matière de RSE.

Rozière entreprend pour l'avenir

Des menuiseries qui voient loin



Basées dans l'Aveyron, les menuiseries industrielles Rozière se sont lancées avec leurs 200 collaborateurs dans la démarche de gestion globale des risques initiée par Generali. Rencontre avec Serge Rozière, Président de ce groupe innovant.

Quelle est la spécificité de Rozière ?

Rozière a une activité totalement intégrée de la scierie à la finition des produits. Nous avons acheté une scierie il y a 3 ans. Elle couvre 80 % de nos besoins en matières premières. Cela correspond à une volonté de sécuriser les approvisionnements. En effet, nous diagnostiquons, dans un avenir proche, une concentration de la filière présentant un risque d'augmentation des prix.

Qu'est-ce qui vous a séduit dans la démarche de labellisation « Agir pour notre avenir » ?

L'approche Generali nous donne un fil conducteur pour sortir de l'opérationnel et approfondir notre réflexion sur le positionnement global de l'entreprise. Notre partenariat a démarré il y a six mois. Nous avons défini ensemble quatre axes d'amélioration au niveau du plan de prévention incendie, du renforcement du service client, du transport de matières dangereuses et du livret d'accueil destiné aux nouveaux salariés.

Quelles difficultés rencontrez-vous ?

Nous n'avons pas de poste hygiène sécurité environnement dédié. Chaque membre de la direction donne de son temps pour accomplir cette mission. Generali nous apporte un appui technique et organisationnel précieux. Nous sommes dans une démarche d'amélioration continue avec pour objectif d'être labellisés dans les deux ans.

Vos relations avec Generali ont-elles changé ?

Nous apprécions particulièrement que notre assureur nous propose d'autres prestations que la seule couverture des risques. Pour nous, Generali est devenu un partenaire privilégié au-delà de la simple relation commerciale.